



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 3 décembre 2025

***AVIS PUBLIC***

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue 26 novembre 2025, le règlement 354-2025 relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour l'année 2026, abrogeant le règlement n° 347-2024, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 3 décembre 2025



Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Franklin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 8 h et 16 h le 10<sup>e</sup> jour de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2025.



Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)